

Plan de cours

COURS : **Éthique et politique**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : *Théorie* : 3 h *Pratique* : 0 h *Étude personnelle* : 3 h

Professeur	Bureau	Poste	Courriel
Jean-Sébastien Hardy	B-118a	2950	Mio

Périodes de disponibilité aux étudiant-e-s

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12-13h (B-118a)	13-15h (B-118a)		13-14h (C-185 à l'ÉNA)	

Coordonnateurs du département	Bureau	Poste
Denis Courville (Longueuil)	E-116	2470
Davy Mougenot (Longueuil)	E-116	3379
Marc Lamontagne (ÉNA)	C-122	3352

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT·E

La place de la philosophie dans la formation générale

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie CE (Éthique et politique)

Ce troisième et dernier cours de la séquence s'organise autour de tensions entre l'éthique et le politique. Le point de départ du cours se situe dans l'horizon du relativisme des valeurs de notre époque, et pose, dans un contexte de crise certaine de la métaphysique, la question de la recherche de voies nouvelles vers l'universel. La dimension éthique du cours se trouve notamment dans l'exploration du rapport de la singularité individuelle à l'universalité normative, alors que la dimension politique se trouve dans l'exploration du vivre-ensemble comme exigence constitutive de l'individu, comme responsabilité, comme devoir, comme champ de la liberté.

2 COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLE(S)

4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

3 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours et à l'aide de théories philosophiques, l'étudiant·e sera en mesure de porter un jugement critique et autonome sur des problèmes éthiques et politiques de la société, le tout dans une dissertation d'au moins 900 mots.

4 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les séances de cours seront consacrées à l'analyse et au commentaire philosophiques des textes à l'étude, en lien avec la problématique du cours. Pour ce faire, nous mettrons en lumière les thèses, les arguments et les concepts des auteurs au programme, en soulevant au passage un certain nombre de questions, d'objections, de nuances et d'illustrations propices à la discussion et à l'approfondissement des enjeux.

À titre purement indicatif, vous gagneriez à organiser votre travail hebdomadaire selon l'ordre suivant : *a.* effectuer une première lecture de l'extrait qui sera à l'étude lors du cours à venir ; *b.* participer au cours et y prendre des notes personnelles, en vous basant sur le plan des séances déposé sur Léa et affiché en classe et en surlignant dans le texte les passages spécifiquement examinés ; *c.* relire attentivement le texte parallèlement à vos notes, en les complétant et en les reformulant au besoin.

À chacune de ces étapes, n'hésitez pas à me solliciter pour dissiper toute interrogation ou incertitude que vous pourriez avoir, que ce soit en classe ou à mon bureau pendant mes heures de disponibilité.

5 PROBLÉMATIQUE DU COURS

« Aujourd’hui, alors que nous vivons justement dans l’avenir rêvé par nos grands-parents, nous avons du mal à imaginer un monde qui soit radicalement meilleur que le nôtre, c’est-à-dire un avenir qui ne soit pas fondamentalement démocratique et capitaliste. [...] Nous ne pouvons pas nous représenter un monde *essentiellement* différent et, à la fois, meilleur que le monde actuel. »

– Francis Fukuyama

« Peu importe comment on définit l’utopie, peu importe comment on l’imagine, elle désigne une transformation de la totalité. [...] Or, il me semble que ce qui a été perdu est précisément la capacité d’imaginer la totalité du monde comme quelque chose qui pourrait être entièrement différent. »

– Theodor Adorno

Du point de vue de nos institutions politiques et économiques, vivons-nous bel et bien dans le meilleur des mondes possibles ? Si non, comment et selon quel critère peut-on encore rêver d’un monde meilleur ?

Incendies forestiers, extinctions animales, pénuries alimentaires, réfugiés climatiques, etc. : la crise climatique nous confronte chaque jour davantage à l’idée et au sentiment d’une fin imminente du monde tel que nous le connaissons. Et c’est bien sûr sans compter les pandémies, les conflits géopolitiques, les fluctuations économiques, ainsi que la montée du populisme et la recrudescence d’enjeux sociaux et constitutionnels que nous croyions révolus.

Pourtant, aux lendemains de la Révolution française de 1789 – qui signait la fin de la monarchie de droit divin et absolu – et de la chute du mur de Berlin en 1989 – qui signait la fin du communisme –, des penseurs annonçaient haut et fort la « fin de l’histoire » : s’accomplissait en effet selon eux non pas l’apocalypse, mais bien au contraire l’accomplissement définitif de la destinée humaine. La démocratie et le libéralisme réaliseraient enfin les aspirations les plus profondes de l’être humain, à savoir le désir de liberté, d’égalité, de reconnaissance, etc. Chèrement acquis dans la chute, le sacrifice et les souffrances des civilisations antérieures, le droit de chacun au bonheur aurait finalement rendu caduque tout nouveau projet révolutionnaire : pour quel idéal inédit faudrait-il donc bien encore lutter aujourd’hui ? Certes, des réformes et des ajustements techniques ou logistiques seraient encore souhaitables dans le détail, mais le seul véritable enjeu serait d’étendre le mode de vie et de gouvernance occidentale aux nations non encore « éclairées » et « développées » (théocraties, sociétés collectivistes, etc.).

En somme, toujours selon ces auteurs, le progrès historique aurait achevé sa marche : l’histoire se serait accomplie une fois pour toutes, l’humanité étant dès lors entrée dans un temps *après* l’histoire. Comme l’affirme de façon cinglante Frederic Jameson et comme le confirme semble-t-il la multiplication des romans, séries et films post-apocalyptiques dans la culture populaire, « il est aujourd’hui plus facile d’imaginer la fin du monde que celle du capitalisme ».

Mais ce diagnostic triomphaliste qui voit dans l’État de droit et l’économie de marché la résolution finale de toute l’histoire semble toutefois pouvoir être questionné philosophiquement : l’aventure humaine peut-elle véritablement s’achever une fois pour toutes ; existe-t-il bien *une* histoire commune du genre humain et, surtout, ce monde-ci est-il le meilleur des mondes imaginables ?

Nous nous pencherons sur cette hypothèse de la fin de l’histoire, redevable en grande partie à la philosophie de Hegel et à celle de Marx, afin de mettre en lumière plus spécifiquement les implications problématiques qu’elle a pour la réflexion éthique et surtout politique. En effet, comment doit-on agir, individuellement et collectivement, si l’état du monde qui nous est donné

n'appelle plus aucune transformation radicale ? Pouvons-nous accepter que nos actions soient désormais privées de toute signification historique, c'est-à-dire qu'elles soient dépourvues de tout potentiel de changement d'envergure ? En d'autres termes, nos actions éthiques et politiques – notamment quant aux enjeux climatiques et citoyens – sont-elles vouées à n'être plus que le résultat d'un simple calcul gestionnaire, stratégique, instrumental ? Nos projets individuels et collectifs ne peuvent-ils pas au contraire s'inspirer encore d'un idéal utopique, selon lequel l'histoire humaine reste et restera toujours à faire ?

Pour répondre à cette question, nous examinerons les contributions philosophiques capitales de Georg Hegel et de Karl Marx, suivies de celle plus récente d'Ernst Bloch : alors que le premier juge que l'histoire s'est pour ainsi dire résolue grâce aux révolutions américaine et française et que le second considère qu'elle s'accomplira dans l'instauration internationale du communisme, le dernier voit dans l'espoir et l'imagination utopiques le seul moyen de garder toujours vivant le rêve d'un monde meilleur.

6 PLANIFICATION DU COURS

SEM	CONTENU (À TITRE INDICATIF)	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION	RESSOURCES
1 23-27 jan.	Présentation du plan de cours Présentation de la problématique	Cours magistral	Plan de cours
2 30-2 févr.	La fin de l'histoire selon Fukuyama - Arguments empiriques et « transhistoriques » - Objections et répliques	<i>Contrôle de lecture</i> Cours magistral	<i>La fin de l'histoire et le dernier homme</i> de F. Fukuyama
3 6-10 févr.	Hegel (I) - Le rapport entre faits et pensée : l'apparente impossibilité d'une philosophie de l'histoire - L'idéalisme dialectique : nature et histoire	Cours magistral	<i>La raison dans l'histoire</i> de G. W. F. Hegel
4 13-17 févr.	Hegel (II) - Les Idées de la Raison et les époques de l'histoire universelle - La fin de l'histoire dans l'État moderne	<i>Examen en classe</i> Cours magistral	<i>La raison dans l'histoire</i> <i>Encyclopédie des sciences philosophiques (par. 341-360)</i>
5 20-24 févr.	Hegel (III) - La ruse de la Raison - Les « grands hommes »	<i>Contrôle de lecture</i> Cours magistral	<i>La raison dans l'histoire</i>
6 27-3 mars	Hegel (IV) - Conclusion : théodicée et réconciliation - Objections à Hegel : eurocentrisme	Cours magistral Présentation de l'explication de texte	<i>La raison dans l'histoire</i> Consignes de l'explication de texte (sans l'extrait)
7 6-10 mars	Encadrement	<i>Explication de texte en classe</i>	Extrait de l'explication de texte
8 20-24 mars	Marx (I) - Contre Hegel : le matérialisme dialectique - Travail et nature humaine	<i>Contrôle de lecture</i> Cours magistral	<i>L'idéologie allemande</i> de K. Marx
9 28-3 avril	Marx (II) - La lutte des classes comme moteur dialectique : les époques de l'histoire - La critique des idéologies sacrées et non sacrées - L'aliénation dans le capitalisme	Cours magistral	<i>L'idéologie allemande</i>
10 4-12 avril	Marx (III) - Le communisme comme achèvement de l'histoire - Objections contre Marx	Cours magistral Présentation du texte argumentatif	<i>L'idéologie allemande</i> Consignes du texte argumentatif (sans la question)

11 14-20 avril	Bloch (I) - Avec et contre Marx : le messianisme utopique et ses sources possibles - Quelques exemples d'utopie - Critiques usuelles et répliques	<i>Texte argumentatif à distance</i>	Préface du <i>Principe espérance</i> de E. Bloch Question du texte argumentatif
12 21-27 avril	Bloch (II) - Le « foyer » comme désir humain primordial, mais irréalisable : l'ouverture infinie de l'histoire - Formes inauthentiques et authentiques de l'espoir	Cours magistral	Extraits du par. 15 du <i>Principe espérance</i>
13 28-4 mai	Bloch (III) - Imaginer autrement, préparer l'avenir - Objections contre Bloch	Cours magistral	Extraits du par. 17 du <i>Principe espérance</i>
14 5-11 mai	Retour sur la problématique et survol des positions possibles Perspectives contemporaines	<i>Contrôle de lecture</i> Cours magistral Présentation de la dissertation finale	Extraits de deux manifestes contemporains Consignes de la dissertation finale (sans la question)
15 15-26 mai	Encadrement	<i>Dissertation finale en classe</i>	Question de la dissertation finale

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Critères d'évaluation	Échéance	Pondération
<p>Contrôles de lecture</p> <p>Deux à trois questions à court développement portant spécifiquement sur le texte à l'étude.</p>	<p>Comptant pour 2.5 % chacune, ces évaluations auront lieu en classe, au début du cours (10 minutes).</p> <p>Vous aurez droit au texte.</p>	Compréhension des textes analysés	<p>Semaine 2</p> <p>Semaine 5</p> <p>Semaine 8</p> <p>Semaine 14</p>	10 %
<p>Analyse philosophique</p> <p>Examen de compréhension de la problématique et de ses concepts fondamentaux, consistant en quatre à cinq questions à court développement (deux à cinq phrases) sur Fukuyama et Hegel.</p>	<p>Cette évaluation aura lieu en classe (1 h).</p> <p>Vous n'aurez droit ni aux textes, ni à vos notes.</p>	<p>Compréhension des textes analysés et des enjeux étudiés</p> <p>Pertinence du contenu</p> <p>Rigueur des explications et de l'argumentation</p>	Semaine 4	10 %
<p>Explication de texte</p> <p>Explication de texte de 700 mots portant sur un extrait de <i>La raison dans l'histoire</i> de Hegel.</p>	<p>Cette évaluation aura lieu en classe (3 h)</p> <p>Vous aurez droit aux textes.</p> <p>Les consignes vous seront remises une semaine à l'avance, sans les extraits parmi lesquels vous devrez choisir.</p>	<p>Compréhension des textes analysés et des enjeux étudiés</p> <p>Pertinence du contenu</p> <p>Rigueur des explications et de l'argumentation</p>	Semaine 7	20 %
<p>Texte argumentatif</p> <p>Texte argumentatif de 800 mots en réponse à une question sur la philosophie de Marx.</p>	<p>Cette évaluation aura lieu à distance.</p> <p>Les consignes vous seront remises une semaine à l'avance, sans les questions parmi lesquelles vous devrez choisir.</p>		Semaine 11	25 %
<p>Évaluation terminale : dissertation</p> <p>Dissertation de 1 000 mots en réponse à une question directement liée à la problématique du cours, et dans laquelle la position de Bloch devra être présentée.</p>	<p>Cette évaluation aura lieu en classe (3 h).</p> <p>Vous aurez droit à tous les textes analysés pendant la session.</p> <p>Les consignes vous seront remises une semaine à l'avance, sans la question.</p>		Semaine 15	35 %
			TOTAL	100 %

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Ouvrage à se procurer à la coop*

- MARX, Karl. *L'idéologie allemande*, Paris, Nathan, 2009.

* Les exemplaires ne seront pas disponibles à la Coop au début de la session ; je vous aviserai dès leur arrivée, prévue pour le 6 février.

Extraits à télécharger et à imprimer à partir de Léa

- BLOCH, Ernst. *Le principe espérance. Tome I*, Paris, Gallimard, 1976.
- FUKUYAMA, Francis. *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 2018.
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich. *La raison dans l'histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Points, 2011.
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich. *Encyclopédie des sciences philosophiques*, Paris, Vrin, 1970.

9 BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT, Hannah. « Le concept d'histoire », dans *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1989.
- AUGÉ, Marc. *Où est passé l'avenir ?* Paris, Seuil, 2011.
- BODINAT, Baudouin de. *En attendant la fin du monde*, Paris, Fario, 2018.
- FISHER, Mark. *Le réalisme capitaliste. N'y a-t-il aucune alternative ?*, Paris, Entremonde, 2018.
- KANT, Emmanuel. *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Paris, Gallimard, 2009.
- LEFORT, Claude. *Les formes de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2000.
- OLIVIER, Lawrence. *Contre l'espoir comme tâche politique. Suivi de Critique radicale. Essais d'impolitique*, Montréal, Liber, 2004.
- WALLACE-WELLS, David. *La Terre inhabitable : vivre avec 4° C de plus*, Paris, Laffont, 2020.
- ŽIŽEK, Slavoj. *Bienvenue dans le désert du réel*, Paris, Champs, 2007.

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1) est de 60 %.

Vous trouverez en annexe (point 14) une description de la signification des notes au Département de philosophie.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant-e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur-e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur-e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant-e.

3. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant-e doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rms.h.cegep.montpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Des points pourront être enlevés pour le non-respect des normes de présentation lors des évaluations substantielles produites à la maison.

4. Modalités de participation au cours

Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant-e dans ses études. Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de ne plus être admis en classe (hormis pour réaliser l'évaluation finale) tout-e étudiante qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté-e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

5. Plagiat et manquements à l'honnêteté intellectuelle

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause* et un rapport sera transmis à la Direction des études. En cas de récidive, l'étudiant-e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours.

** Veuillez consulter l'article 5.6.1 de la PIEA pour une liste plus détaillée, mais non exhaustive, de ce qui constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle entraînant la mention de « plagiat » et la note 0 pour l'évaluation concernée.*

11 RÈGLES DÉPARTEMENTALES

1. Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf en vertu d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant-e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

Par ailleurs, à moins d'avoir une autorisation préalable, il est interdit d'enregistrer les cours ou les rencontres avec le professeur (Règlement 17 relatif au code de conduite du Cégep Édouard-Montpetit, article 5.1.2.4).

2. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, *à moins d'une entente préalable avec le/la professeur-e.*
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant-e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : *a.* quotidiennement, 5 % de la note du travail ; *b.* au total, 10 % de la note du travail.

3. Qualité de la langue française

L'article 5.3.1 de la PIEA mentionne que « La maîtrise de la langue des étudiant-e-s est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

L'évaluation de la qualité de la langue doit par ailleurs respecter les critères et les valeurs établis par le département. La procédure départementale d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant-e-s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français*.

** Dans ce cours, l'évaluation de la qualité de la langue procédera ainsi par « correction négative », ce 10 % constituant une pénalité : les fautes orthographiques et syntaxiques sont retranchées d'une note globale de 100 % qui ne portera que sur les critères d'évaluation déclinés au point 7 et détaillés en classe. À titre indicatif, vous trouverez en annexe (point 14) un barème d'évaluation de la langue.*

12 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout-e étudiant-e inscrit-e au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s’y conformer*. Notamment, la *Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d’études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d’admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l’adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

* Veuillez porter une attention particulière à l’article 5.6.2 de la PIEA, qui porte sur la procédure de demande de révision de note.

13 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant-e-s ayant un diagnostic d’un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d’apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l’autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur-e dès le début de la session afin de discuter avec lui/elle des mesures d’accommodement déterminées par le CSA.

14 ANNEXE

GRILLE D’ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT (barème départemental)

Nombre total de mots	Pénalité de 5 %	Pénalité de 10 %
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	12	24
1 000	16	32

DU SENS DES NOTES ACCORDÉES AUX TRAVAUX SUBSTANTIELS (extrait du *Cahier des politiques départementales*)

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- i. Un travail se mérite une note allant de 0 % à 40 % s’il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. Un 0 % est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s’il constitue un plagiat.
- ii. Un travail se mérite la note de passage, c’est-à-dire 60 %, s’il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a) compréhension de l’enjeu soulevé par la question ;
 - b) exploration des différentes dimensions du problème présent dans l’enjeu de la question ;
 - c) mise à contribution des notions du contenu du cours ;
 - d) développement structuré et cohérent des idées ;
 - e) réflexion personnelle (selon la nature du travail).
- iii. Un travail se mérite une note supérieure à 60 % en proportion de son degré d’aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment.